



SNUipp Canada

1379, boulevard de l'Entente
Québec, QC, G1S 2T8
Canada
noezac@mediom.qc.ca

Québec, le 16 novembre 2011

Monsieur le Président du Conseil d'administration de l'AEFE
Madame et Monsieur les Sénateurs
Madame la Directrice de l'AEFE

Monsieur le Président,
Madame et Monsieur les Sénateurs,
Madame la Directrice,

En février dernier, les sections du SNUipp et du SNES au Canada faisaient parvenir à l'AEFE une pétition signée par des dizaines d'enseignants résidents de ce pays. Cette pétition était accompagnée d'une étude détaillée qui démontrait avec précision que depuis la mise en place du nouveau décret (septembre 2002), le pouvoir d'achat des résidents au Canada n'avait cessé de diminuer.

Toujours au printemps dernier, plusieurs rencontres se sont tenues à l'AEFE avec nos représentants syndicaux. Au cours de ces diverses réunions, l'Agence s'est engagée à revoir l'ensemble des calculs des ISVL. Force est de constater que ces promesses n'ont pas été tenues puisque les derniers montants d'ISVL pour le Canada sont une fois de plus revus à la baisse (-3,4%). Les enseignants résidents ne s'expliquent pas ces diminutions car depuis plusieurs mois le coût de la vie n'a cessé d'augmenter au Canada, alors que le taux de change restait relativement stable. Cette baisse des ISVL, conjuguée avec le gel du salaire des fonctionnaires français fait en sorte que le pouvoir d'achat des résidents continue de diminuer.

Cette nouvelle baisse de l'ISVL est d'autant plus difficile à accepter que les enseignants recrutés locaux, dans les établissements conventionnés avec l'AEFE, continuent de voir leurs salaires évoluer tranquillement (+ 0,75% en 2011) au rythme des augmentations des enseignants du système public canadien. Ces différences salariales, jumelées aux très nombreux avantages inclus dans les conventions collectives locales (horaires moins chargés,

nombreux avantages sociaux et professionnels), favorisent une mise en concurrence des différentes catégories de personnels au sein des établissements canadiens conventionnés avec l'AEFE.

Au Canada, la revalorisation des salaires et la question du pouvoir d'achat restent une revendication importante des personnels résidents. Or, les derniers montants d'ISVL (1^{er} octobre 2011) ont une fois de plus été diminués. Ces mêmes personnels résidents n'en peuvent plus d'attendre. Il est donc urgent que l'AEFE propose des mesures concrètes qui aillent dans le sens d'une réelle revalorisation des salaires. À la veille du conseil d'administration de l'AEFE, le SNUipp Canada demande donc que cette revalorisation passe par une véritable hausse de l'ISVL.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

Fabien Ribaut
Représentant SNUipp Canada

CC : Monsieur l'Ambassadeur de France au Canada
Monsieur le Conseiller culturel à Ottawa (Canada)
Monsieur le Conseiller de Coopération et d'Action culturelle à Québec (Canada)
Mesdames et Messieurs les Conseillers des Français de l'étranger au Canada
SNUipp Hors de France à Paris